

Monsieur le Directeur Académique,

« Un pays qui a confiance en son avenir investit massivement dans son École. Cette année encore, la Nation se donne les moyens de faire de l'École un levier de réussite pour tous les élèves en augmentant le budget du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse d'un milliard d'euros » ainsi s'exprime le ministre Blanquer pour présenter le projet de loi de finances 2020 pour l'Education nationale.

La promesse de renforcement de la qualité de l'École sur tout le territoire était déjà présente dans le budget 2019. Ce CTSD bilan de rentrée est l'occasion de constater si la seule annonce d'une augmentation budgétaire suffit pour répondre à l'ambition affichée « visant à l'élévation générale du niveau de tous les élèves et à la justice sociale ».

Le 1<sup>er</sup> degré, cible prioritaire des efforts budgétaires, affiche effectivement en Gironde une légère diminution du taux d'encadrement dans tous les segments, et pourtant il reste encore autant d'écoles que l'an passé avec des effectifs moyens supérieurs à 28 élèves par classe. Ces écoles sont certes en segment 3, cependant, l'Unsa Education tient à le rappeler, une grande majorité de la difficulté scolaire est répartie dans les 643 écoles du segment 3 qui ne bénéficient d'aucune mesure de soutien, avec un taux d'encadrement moyen proche de 25. Nous constatons même que 3 écoles avec ULIS ont des effectifs moyens supérieurs à 27 élèves, et 15% des écoles avec ULIS ont des effectifs supérieurs à 26 avant inclusion. Quant à la mise en œuvre de la mesure phare du dédoublement en éducation prioritaire, nous constatons que dans certaines écoles concernées, les effectifs des autres niveaux dépassent les 25 élèves par classe. La courte amélioration du taux d'encadrement s'inscrit dans une logique de redéploiement et cache donc des réalités de terrain qui minorent les annonces du ministre.

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, la Gironde connaît, rentrée après rentrée, une certaine constance dans le domaine de la démographie scolaire. Ainsi, en septembre 2019, notre département a accueilli près de 1500 nouveaux élèves. Contrairement à toute attente, une logique budgétaire de restriction a prévalu. Ainsi, dans les collèges girondins, pour 1327 élèves en plus, il y a 28 postes enseignants en moins. Ainsi, dans les lycées girondins, pour 411 élèves de plus, 11 postes sont supprimés, dans les lycées professionnels pour 24 élèves de plus, ce sont 2 postes supprimés. La logique de notre ministre Blanquer est implacable, pour faire réussir nos élèves, dédoublons

les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire en procédant au dépouillage des moyens accordés au second degré. Un vrai tour de passe-passe mais l'illusion ne passe pas, les ficelles sont bien trop grosses.

Le constat de rentrée est donc celui-ci : alors que la collectivité se prépare activement depuis plusieurs années à la forte croissance démographique que connaissent les collèges, notre ministre prétend faire mieux pour la difficulté scolaire, faire mieux pour l'inclusion scolaire en augmentant les effectifs dans les collèges. Tous les collèges du département sont concernés.

Concernant les lycées et lycées professionnels, eux aussi impactés, la comparaison d'effectifs y est plus difficile compte tenu de la mise en place au pas de charge des réformes du lycée, de la voie professionnelle et de l'apprentissage.

Au-delà de l'éternel débat sur les chiffres des taux d'encadrement, des arguments que l'on ne manquera pas de nous servir sur les « effets de structures », ou la sociologie favorisée des établissements qui peuvent accueillir des plus gros effectifs. L'UNSA Education choisit d'illustrer ses propos de quelques cas concrets.

- Le collège Paul Esquinance, affiche un E/D à 27.18 élèves. Dans le détail, tous les efforts se sont portés sur l'accueil des élèves de 6<sup>e</sup> accueillis avec 6 divisions à 24 élèves. En revanche, en 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> les effectifs montent à 28 et à 30.4 en 3<sup>e</sup>. En pratique, ici comme dans d'autres établissements, des inscriptions en 3<sup>e</sup> ont été refusées et les 9 élèves de 3<sup>e</sup> d'ULIS sont inclus en classe de 4<sup>e</sup>. Les professeurs de 3<sup>e</sup> préparent les élèves au brevet dans des classes de 30 à 31 élèves. Pouvons-nous imaginer qu'il n'y a pas de difficulté scolaire à La Réole pour offrir de telles conditions d'apprentissages à ces élèves ?

- Au lycée Bremonnier, de Bordeaux, le non financement dans la DGH de l'option danse pour laquelle pourtant, la DRAC s'est engagée financièrement, a occasionné la disparition de dédoublements en première et terminale, et des élèves redoublants en BTS GPME ont été rejetés. L'ouverture de la cinquième seconde le 19 juillet a mis à mal toute l'organisation et l'équilibre de la répartition des moyens notamment en renforçant le recours disproportionné aux HSA et aux contractuels.

D'autant que les lycées sont confrontés à la complexité de la mise en place de la réforme du bac, avec une circulaire ministérielle parue très tardivement. En plus de la difficulté à organiser les emplois du temps, beaucoup de questions d'ordre pratique ont surgi. Par exemple, la notion de classe n'existe plus puisque les élèves ne se retrouvent en groupe classe que 5 à 6h par semaine, 20 à 30 professeurs peuvent intervenir dans le même groupe classe, comment dès lors vont être organisés les conseils de classe ? Au cœur de la réforme, la mise en place des E3C, soulève des interrogations résolus, de la gestion de l'anonymat à la dématérialisation des copies. Toutes ces

incertitudes, ces tâtonnements sont sources de sueurs froides pour les proviseurs et les équipes enseignantes, et d'inquiétudes pour les élèves et leurs familles.

Dans les lycées professionnels, la réforme de la voie professionnelle a bien les effets redoutés et dénoncés par l'UNSA Education, et une soixantaine de CFA privés ont vu le jour en nouvelle Aquitaine.....

Alors, si le projet de budget 2020 de l'enseignement scolaire prévoit une augmentation de plus d'un milliard d'euros, l'Unsa Education y voit le décalage entre les ambitions affichées et les actes. Comme l'an passé, les priorités de limitation des effectifs dans le premier degré voulue par le président de la République ne sont pas financées. Plus exactement, c'est la logique du redéploiement du 2<sup>nd</sup> degré vers le 1<sup>er</sup> degré qui est à nouveau mobilisée par le Gouvernement. Ce redéploiement va encore dégrader les conditions de travail et d'enseignement dans ce contexte de hausse démographique globale et de réformes des lycées. Par ailleurs, l'absence de créations d'emploi de psychologues de l'Education nationale est également un mauvais signal alors que les besoins sont criants.

Cette rentrée s'est effectuée sous l'angle prioritaire de l'école inclusive ... le grand raté de la rentrée. Sans moyens supplémentaires, la mise en place des PIAL s'est avérée brutale et déstabilisante. En Gironde, plus que dans les 4 autres départements de l'académie, le manque d'anticipation, le manque de directives claires et les injonctions contradictoires ont mis tous les personnels (agents administratifs des établissements et de la DSDEN, chefs d'établissement, directeurs d'école, IEN, AESH) en tension. Chaque jour qui passe a apporté son lot de dysfonctionnements dans la gestion humaine et administrative des AESH. Alors que le nouveau cadre réglementaire prévu par la circulaire de juin devait sécuriser et reconnaître les personnels, c'est trop souvent l'inverse qui se produit. L'ambition de placer la proximité et la réactivité au cœur de l'organisation de l'accompagnement n'a pas été au rendez-vous. Encore plus de 200 élèves étaient en attente d'accompagnants en ce début de mois, en parallèle, des AESH sont en attente de complément d'affectation sur leurs 20h. Cette situation critique n'est pourtant pas du fait des personnels confrontés aux difficultés au quotidien pour que l'inclusion soit une réussite, ils sont surmobilisés à tous les niveaux depuis le début. Tous les personnels ont dû réaliser des efforts au-delà de leurs simples obligations de service et au détriment de leur qualité de vie au travail, les choses auraient été sinon pires ! La mise en place du service mutualisé académique s'avère très problématique. Les AESH en poste ont reçu très tardivement, plus de 7 semaines après leur prise de poste, leur contrat ce qui les a mis en difficulté puisqu'ils n'avaient pas accès à des informations liées à leur temps de travail, qui leur étaient réclamées par ailleurs pour des compléments de rémunération. Il a fallu renforcer les équipes du lycée Montesquieu pour qu'ils puissent être effectivement payés, et trop de situations sont restées en souffrance pour des

personnels qui vivent avec des conditions économiques délicates les maintenant dans une précarité sans précédent.

Pour conclure, une grave question demeure sans réponse satisfaisante jusqu'à présent, celles des risques professionnels encourus par nos collègues qui peuvent être sources de conséquences fatales. L'émotion est vive pour les enseignants après le suicide d'une collègue directrice d'école de Pantin en Seine-Saint-Denis. A ce jour, 124 964 signatures ont été récoltées pour la pétition "PLUS JAMAIS ÇA". Elles sont le signe de l'émotion et de l'écho que cet évènement dramatique a eu auprès de nos collègues. Ce drame rappelle à toute la société que les enseignants sont des femmes et des hommes mobilisés au quotidien pour la réussite de leurs élèves et exposés à une pression permanente. Les tensions sont multiples et s'accumulent parfois jusqu'à l'insupportable. L'UNSA Education exige qu'un chantier portant sur les conditions d'exercices de nos métiers à l'Éducation Nationale soit ouvert en urgence afin d'obtenir des mesures concrètes d'amélioration de nos conditions de travail. Afin de conduire à bien cet indispensable chantier, il est impératif qu'une vigilance extrême soit apportée localement aux signalements en matière de souffrances au travail. Il ne suffit pas que la parole des personnels soit entendue, il faut également que des solutions opérantes soient mise en œuvre. Pour l'Unsa Education, là où il n'est parfois plus possible de guérir, il est d'une impérieuse nécessité de prévenir. Il est de notre devoir à tous de nous en souvenir. Rien ne peut se faire sans les personnels, rien ne doit se faire contre les personnels.

Les élus UNSA Education  
Cédrine SANCIER  
Nathalie TANTY  
Christophe FLOREAN  
Patrick LABESSE